

## Séance du 27 Octobre 2005

L'an deux mil cinq le vingt-sept Octobre à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M.Paul UGUEN, Maire

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M.Pierre MENEZ, 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint, M. André RIOU

3ème Adjoint, Mme Martine JAOUEN, 4ème Adjoint, Mme Martine CUEFF, 5ème Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX, M.Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, Mme Françoise NORMAND, M.Tanguy MORVAN, M. Jacques TILLY

Absents : Mr Michel LE ROY, M. Romain QUERE, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN,

Procurations : Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN à Mr Pierre LE DILAVREC, Mr Michel LE ROY à Mr André RIOU

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 Octobre 2005

Date de Publication : 28 Octobre 2005

Secrétaire : Mr Pierre LE DILAVREC

<b>Objet</b> : vente de bâtiment
----------------------------------

Le Maire indique que Mr et Mme Philippe FRERE, 5, bis rue de la paneterie 62810 LATTRE ST QUENTIN, ont fait part de leur intention d'acquérir de la commune une maison cadastrée AC n° 8 pour 22 m<sup>2</sup> située Hent Pors lann. Une estimation des domaines a été faite à 9160 Euros.

Le Maire propose de vendre ce bâtiment au prix des domaines plus 10% soit 10076 € net vendeur, frais en sus à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal, le Maire entendu, à l'unanimité, adopte le principe de vente de ce bâtiment cadastré AC N° 8, autorise le Maire à réaliser celle-ci en l'étude de Me TILLY, notaire à Guerlesquin, autorise le Maire à signer l'ensemble des pièces à intervenir.